

M. Skoreyko: Il l'est pour la construction domiciliaire et la construction en général. Nous avons demandé une injection de fonds dans le domaine de l'acquisition des terrains. Nous avons demandé une injection de fonds dans l'industrie de la construction domiciliaire en général. Il y a un certain temps, on avait annoncé que le gouvernement envisageait d'accorder une certaine aide aux logements à prix modique et on nous a dit que le gouvernement étudierait tout projet visant à fournir des maisons à ceux qui sont dans le besoin. Dernièrement, le ministre chargé du logement a reçu une demande d'Edmonton. Le requérant lui demandait de fournir des fonds, par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement ou de tout autre organisme responsable, aux fins d'un projet de maisons mobiles. Au bureau du ministre, on m'a laissé entendre qu'un programme de ce genre était peut-être prévu par une loi, mais on m'a finalement répondu qu'il n'existait pas de programme de ce genre et qu'on ne pouvait rien pour la personne en cause. Très heureusement pour la ville d'Edmonton, cette personne a pu trouver des fonds privés. Le projet est en cours et il dotera la région de 900 maisons dont on a un pressant besoin, à des prix abordables.

Nous avons déjà demandé au gouvernement de songer sérieusement à supprimer les mesures législatives discriminatoires qui empêchent les projets commerciaux de certaines villes canadiennes de profiter des déductions pour amortissement. Lorsqu'on a présenté ce projet de loi, à toutes fins utiles il était censé être une mesure provisoire, d'abord pour un an puis pour deux. Il est certainement temps aujourd'hui que le gouvernement envisage de mettre Vancouver, Calgary et Edmonton sur un pied d'égalité avec Montréal et les autres grandes villes du pays.

• (3.40 p.m.)

Lorsque j'ai appuyé, l'autre jour, l'amendement du député d'Edmonton-Ouest, j'ai parlé assez longtemps des propositions du bill C-259 qui comportent des stimulants pour l'industrie pétrolière dans l'Ouest du Canada. J'ai souligné que les sociétés qui participent à certaines activités dans le delta du Mackenzie auront besoin de fortes sommes dans un proche avenir pour y poursuivre des travaux d'exploration. Comme le secrétaire parlementaire n'est pas sans le savoir, j'ai soutenu que nos sociétés peuvent fonctionner dans un régime fiscal juste et raisonnable, si on leur accorde des avantages fiscaux égaux à ceux qu'on assure à leurs concurrents étrangers. J'ai souligné que pour que notre population retire les avantages de cette expansion, il fallait que nos sociétés aient au Canada une structure fiscale qui leur permette de réunir les vastes capitaux nécessaires à une telle initiative.

J'ai souligné que le gouvernement devrait songer sérieusement à l'exploration sous-marine. Les États-Unis s'y intéressent depuis plusieurs années. Il y a à peine une semaine, le réseau de télévision de Radio-Canada présentait un long documentaire sur les ressources sous-marines possibles au large de l'Amérique du Nord. Il n'est pas inconcevable de penser que dans 10, 15 ou 20 ans, nos premiers fournisseurs en pétrole en Amérique du Nord seront ces sociétés qui font des forages dans le Pacifique et l'Atlantique au large de notre territoire. A mon avis, les dispositions actuelles du bill C-259 continueront à favoriser les éléments de notre structure fiscale qui engendrent la domination étrangère de notre industrie pétrolière. A un moment où la faveur populaire est au nationalisme dans ce domaine, il est justifiable d'apporter certains changements importants qui offriraient du moins des sti-

mulants égaux aux Canadiens qui investissent dans les industries du pétrole et du gaz.

La seule solution à ce problème serait peut-être d'inclure dans les lois fiscales du Canada une base uniforme qui permettrait au moins de soutenir une juste concurrence avec les entreprises étrangères. Cet objectif pourrait être atteint d'une façon ou d'une autre—en fournissant refuge aux compagnies canadiennes ou en modifiant les lois fiscales pour inciter véritablement les Canadiens à participer à des entreprises spéculatives et à l'exploitation définitive de nos propres ressources, quelle que soit la situation fiscale de ces industries par rapport aux autres industries canadiennes.

Le bill C-259 est un document volumineux. A mon avis, le gouvernement a abordé en général la réforme de la structure fiscale de façon maladroite et intransigeante. Il a adopté une attitude inusitée à l'égard des propositions sur la réforme fiscale. En premier lieu, le fameux Livre blanc a été publié, puis le gouvernement a invité les Canadiens à participer à une discussion sur ce document. A maintes et maintes reprises, nous avons entendu les déclarations contradictoires du ministre des Finances qui cherchait à éclaircir certains malentendus auxquels il donnait lieu. N'est-il pas ironique que le gouvernement puisse consacrer \$44,000 à la publication d'un document intitulé *Propositions de réforme fiscale*, pour ensuite dépenser \$190,000 pour répondre aux critiques que ce document a suscitées? Il a par la suite publié un autre document, qui a probablement coûté aussi cher, le *Résumé des projets de loi sur la réforme fiscale 1971*, qui n'a même pas de rapport avec le premier.

Je tiens à consigner au hansard les vues du Canadian Council for Fair Taxation telles qu'il les a exposées dans sa revue *Guardian* au sujet du Livre blanc sur la fiscalité. Voici donc ce qu'on dit de ce «document socialiste troublant», et je cite:

On a peine à comprendre un homme comme M. Benson dont les journaux disaient récemment qu'il avait déclaré: «Je ne suis pas allé à l'université pour le bien de la société en général». Nous vous croyons, M. Benson. Mais voici la question Qui au juste est sensé bénéficier de votre activité au sein du gouvernement? Des gens plus responsables aimeraient croire que la société, dans son ensemble, bénéficie de leurs efforts, mais peut-être M. Benson est-il intéressé d'abord à aider un petit groupe de théoriciens radicaux à Ottawa, qui croient avoir pour mission divine de transformer le Canada en un État socialiste.

On peut douter qu'il y ait beaucoup de députés libéraux pour accueillir avec davantage d'enthousiasme que les conservateurs les propositions du Livre blanc. En fait, ces propositions sont devenues, entre-temps, les propositions de Pierre Elliott Trudeau, ce qui est devenu parfaitement évident quand celui-ci a défendu ces propositions lors d'un dîner-bénéfice donné le 4 mars à l'hôtel Royal York de Toronto au profit de l'association libérale de la ville et de la région de Toronto.

A un moment donné, il a dit: «Nous avons délibérément suscité un débat public avec tous les risques inhérents à un tel débat, afin de fournir aux Canadiens l'occasion de faire des suggestions constructives et de permettre au gouvernement d'améliorer ses propositions».

M. Deachman: Je voudrais invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur. J'aimerais que le député nous précise la nature du document dont il est en train de nous donner lecture, la date ainsi que le nom de l'auteur du texte en question, afin que nous soyons fixés.

M. Skoreyko: Monsieur le président, ce n'est pas ma faute à moi si l'honorable whip s'endort au cours de la séance. Il s'agit du *Guardian* du mois d'avril 1970. Si le député faisait attention, il n'aurait pas besoin de poser pareilles questions.